



# 1 AGENT D'ACCUEIL POUR LA PISCINE MUNICIPALE

*La commune de Noyant-Villages recherche un(e) agent d'accueil pour la piscine municipale de Noyant. Sous l'autorité du maître-nageur sauveteur de la piscine municipale, l'agent devra assurer l'accueil de la piscine municipale : ouverture/fermeture, billetterie, tenue de la caisse.*

**Date limite de candidature :** 15/04/2022

**Date prévue du recrutement :** 01/06/2022

**Poste :** Non-Permanent

**Type de recrutement :** Contractuel sur accroissement saisonnier

**Salaire indicatif :** Grille des adjoints administratifs

**Temps de travail :** Temps non-complet 9/35<sup>ème</sup> du 01/06/22 au 07/07/22 puis temps complet 35/35<sup>ème</sup> du 08/07/22 au 31/08/22

## MISSIONS

---

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous arrivez pour l'ouverture de la piscine municipale non-couverte pour la période estivale, sur les missions suivantes :

- Accueil physique et téléphonique du public ;
- Renseignement et orientation du public ;
- Gestion et affichage d'informations ;
- Gestion du suivi administratif, des encaissements, dépôt des espèces à la trésorerie ;
- Assurer, avec l'équipe technique, le ménage des différents espaces.

## PROFIL

---

- Discrétion, rigueur, dynamisme, disponibilité et qualités relationnelles

## CONDITIONS DE TRAVAIL

---

- Du 01/06/22 au 07/07/2022 : Travail les mercredis et samedis
- Du 08/07/22 au 31/08/2022 : Travail du mardi au dimanche – Amplitude variable en fonction des nécessités de service
- Salaire indicatif : Rémunération statutaire selon la grille des Adjoints administratifs + ICCP + Indemnité horaire de travail dimanche/jour férié

## CANDIDATURE

---

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

rh@noyant-villages.fr